

V / Quelle place pour l'Afrique dans la mondialisation ?

*Denis Cogneau**

L'Afrique subsaharienne est aujourd'hui la région du monde où l'extrême pauvreté est la plus répandue en même temps qu'elle y persiste de manière tenace. À l'horizon 2015, la région n'atteindra pas la plupart des Objectifs du Millénaire pour le Développement onusiens, malgré le regain de mobilisation de l'aide internationale. À mesure que son poids démographique s'accroît, la divergence de l'Afrique constitue le principal frein à la réduction des inégalités mondiales permise par le décollage économique de la Chine et les bonnes performances du sous-continent indien. Comme l'écrivait René Dumont il y a cinquante ans, l'Afrique noire est en effet mal partie [Dumont, 1962]. Ce mauvais départ peut sans doute être attribué à diverses contraintes naturelles, et à d'autres contraintes géographiques qui résultent de l'histoire comme la balkanisation du continent et l'enclavement de nombreux pays. Cependant, il réside aussi dans les institutions qui se sont greffées sur ces contraintes. On admet aujourd'hui que ces institutions ne peuvent être transformées par un coup de baguette magique, quelle que soit la formule utilisée : aide extérieure en capital, politiques de libéralisation économique, modifications des règles juridiques, etc. Tandis que certains prédisent la désintégration violente d'États postcoloniaux perçus comme artificiels, d'autres parient sur une révolution démocratique s'appuyant sur de nouvelles générations plus instruites, plus urbaines et plus ouvertes sur l'extérieur, notamment *via* les migrations.

* Denis Cogneau est chargé de recherches à l'IRD (Institut de recherche pour le développement) et dans le Groupement DIAL.

Depuis 2003, la croissance économique connaît une réelle embellie, grâce à une croissance mondiale exceptionnelle qui tire la demande et les cours des matières premières exportées, mais aussi grâce à de nouveaux investissements privés dans les secteurs d'extraction, un surcroît d'aide et une bonne pluviométrie. Tous les observateurs s'accordent pour souhaiter que les suppléments de recettes obtenus ne soient pas dilapidés comme par le passé, et que la malédiction des ressources naturelles soit exorcisée. Le Fonds monétaire international veut croire que les programmes d'ajustement structurel des années 1980 et 1990 mettent aujourd'hui les pays en état de mieux gérer leurs équilibres macroéconomiques et d'assurer l'efficacité de leurs investissements. Mais le recul et les éléments d'information font singulièrement défaut pour réellement apprécier les évolutions actuelles. On s'attache ici à expliquer quelles sont les sources du retard persistant de l'Afrique afin de resituer dans une perspective longue les progrès récents de la croissance.

L'histoire longue de la faim, de la maladie et de la guerre

L'Afrique demeure associée aux pires fléaux de l'humanité que sont la faim, la maladie et la guerre. Ces fléaux ont marqué le passé du continent et assombrissent encore ses perspectives, dans les contextes contemporains du changement climatique, du sida et de la démocratisation.

Le sous-continent qui aurait vu apparaître l'*Homo sapiens* a été séparé de la Méditerranée depuis au moins quatre milliers d'années, du fait de la désertification du Sahara. De ce fait, il n'a accédé que tardivement aux grandes innovations des âges du bronze et du cuivre, notamment l'écriture. Par ailleurs, contrairement à l'Ancien monde, son orientation Nord-Sud a été défavorable à la diffusion des techniques agricoles, de même que l'absence d'animaux de trait domesticables [Diamond, 1997]. L'Afrique précoloniale ne connaissait ni la roue, ni l'araire, ni la charrue. Elle fut donc privée des gains de productivité permis par la traction animale, l'énergie hydraulique ou éolienne, et les techniques d'irrigation élaborées. Ces handicaps technologiques limitaient les possibilités de gestion de sols tropicaux peu fertiles. En conséquence, au début de l'expansion coloniale européenne, l'Afrique partageait avec l'Amérique une densité de population et un niveau d'urbanisation relativement faibles, en

comparaison de l'Asie. À la différence de l'Amérique en revanche, l'Afrique n'a pas fait l'objet d'une colonisation de peuplement, sauf, et dans des proportions plus modestes, en Afrique du Sud, au Zimbabwe ou au Kenya ; elle a au contraire subi pendant trois siècles la ponction de la traite négrière atlantique. En dehors de quelques grandes plantations, la colonisation européenne a peu modifié les techniques paysannes traditionnelles. Dans la plupart des colonies, les colonisateurs se sont bornés à développer quelques exportations agricoles lucratives (arachide, cacao, café, coton, huile de palme, etc.) demandant peu d'investissements et utilisant une main-d'œuvre souvent forcée et déplacée depuis les arrière-pays vers les zones adéquates.

Aujourd'hui encore, les rendements agricoles africains sont les plus bas du monde, malgré des progrès certains mais ponctuels en matière d'irrigation et d'adaptation des techniques paysannes. Étant donné le faible développement agricole initial, les tentatives de grands bonds en avant modernisateurs ont toutes abouti à des échecs. Contrairement à l'Asie, l'Afrique n'a pas pu connaître de « révolution verte » et n'est plus autosuffisante sur le plan alimentaire. L'impact du changement climatique en cours est difficile à prévoir : une augmentation des températures serait clairement catastrophique dans les zones sèches et chaudes pour les cultures comme pour l'élevage, mais une augmentation des précipitations pourrait compenser ce nouveau handicap [Kurukulasuriya *et al.*, 2006].

Jusqu'à récemment, le principal succès du développement en Afrique a été la diffusion des règles d'hygiène et des techniques sanitaires. Tous les pays africains sans exception ont connu une hausse sensible de l'espérance de vie à la naissance entre 1960 et 1980 – de plus de sept années en moyenne, principalement due à la réduction de la mortalité infantile. Dans la seconde moitié du xx^e siècle, ces évolutions ont entraîné une formidable explosion démographique qui constitue encore aujourd'hui une force majeure de transformation sociale, parfois violente.

Cependant, dans les années 1980, ce tableau optimiste s'est assombri, sous l'effet de la crise économique et de l'épidémie du VIH/sida. Entre 1980 et 2000, les progrès de l'espérance de vie ont ralenti ; la moitié des pays ont même connu une détérioration, principalement attribuable à la mortalité adulte liée au sida. L'Afrique concentre les trois quarts des décès du sida enregistrés chaque année dans le monde. En Afrique orientale et australe, et notamment dans les pays les plus riches du continent comme

l'Afrique du Sud ou le Botswana, un cinquième à un tiers de la population adulte est désormais infectée. Certains pays d'Afrique centrale et occidentale comme la Côte-d'Ivoire sont également fortement touchés. En Afrique, le sida est une épidémie hétérosexuelle qui atteint plus les femmes que les hommes, et qui est diffusée en milieu rural comme en milieu urbain, parmi les personnes instruites comme parmi les analphabètes. Certaines catégories plus instruites que la moyenne sont particulièrement touchées, comme les instituteurs, parce que leur statut social et leur mobilité géographique leur donnent accès à un plus grand nombre de partenaires sexuels tandis que le port du préservatif ne s'impose que lentement. Même au prix des médicaments génériques produits au Brésil ou en Inde, le coût du traitement des maladies opportunistes comme la tuberculose et, plus encore, celui des traitements antirétroviraux demeurent hors de portée de la grande majorité des malades. De plus le niveau des dépenses des États et de l'aide internationale, mais aussi l'état actuel des infrastructures sanitaires sont encore loin de permettre la généralisation de l'accès aux traitements.

À long terme, les avis divergent concernant l'impact de l'épidémie sur la croissance économique et sur le bien-être matériel des survivants. Tandis que certains insistent sur les pertes de capital humain et sur la baisse de l'épargne et de l'investissement, plusieurs évaluations empiriques conduisent à des conclusions beaucoup plus nuancées lorsque des phénomènes comme le rôle des familles élargies dans la scolarisation des orphelins, la restructuration de l'offre de travail et la baisse de la fécondité sont considérés. En tout état de cause, le sida est une catastrophe humaine avant d'être une catastrophe économique.

Pendant longtemps, le caractère rudimentaire des techniques agraires et l'abondance de terres arables ont conféré une valeur stratégique au contrôle du travail relativement au contrôle de la terre et du capital. De ce fait, l'Afrique n'a pas connu la féodalité européenne, c'est-à-dire une aristocratie héréditaire de seigneurs attachés à leur fief de même que leurs serfs [Goody, 1969]. Les chefs africains vivaient du commerce et des prélèvements sur le commerce, de l'exploitation du travail féminin et du travail esclave prélevé chez les voisins au cours de razzias qui se traduisaient rarement en conquêtes territoriales. La colonisation a ensuite introduit en Afrique de nouvelles formes d'accès au pouvoir politique, fondées sur l'écrit, la langue du colon et le diplôme scolaire, en même temps que de nouvelles opportunités

économiques, fondées sur le commerce des ressources minières et agricoles et sur les ressources fiscales d'un État central. Celles-ci semblent toutefois n'avoir que peu modifié, et parfois même avoir renforcé, les bases des hiérarchies préexistantes.

Encore aujourd'hui, l'enjeu du pouvoir demeure l'autorité sur le travail des autres plutôt que l'appropriation des moyens de production, et l'accès aux privilèges des charges étatiques ou commerciales. Des réseaux d'alliances politiques fondés sur des relations de parenté élargies et plus ou moins virtuelles, alléguées sous forme généalogique, l'« ethnie » ou la « tribu », permettent la reproduction de ces formes de domination historiquement construites [Posner, 2005]. En particulier, les règles d'endogamie ethnique limitent les possibilités de fuite du travail en dehors des familles élargies et des clans. Toutefois, à mesure que la densité de la population s'accroît, les droits sur les ressources économiques et notamment sur la terre s'individualisent. Cependant, la raréfaction des terres arables et des ressources en eau constitue aussi une première cause malthusienne de conflits internes, comme au Rwanda, au Soudan, et même en Côte-d'Ivoire.

Par ailleurs, après une relative « fusion » des élites [Bayart, 1989], l'accroissement de la concurrence politique pour l'accès aux ressources fiscales, la crise des dépenses publiques et de la capacité de redistribution des États et la disparition de la génération des indépendances se sont combinés pour engendrer au contraire un processus de « fission » des élites, seconde cause de conflit. Depuis la chute du mur de Berlin, la vague du multipartisme s'est traduite dans de nombreux cas par la formation de coalitions politiques à base ethnique, régionale ou religieuse, ces facteurs identitaires étant encore aujourd'hui plus efficaces socialement et donc plus mobilisateurs que les solidarités de classe. Et après une période de relative accalmie suivant les indépendances, les conflits civils sont devenus particulièrement plus fréquents depuis 1990, et imposent régulièrement des interventions militaires internationales. La porosité relative des frontières fait aussi que ces conflits internes ont tendance à s'internationaliser.

L'Afrique inégalitaire

Dans le domaine de l'imaginaire, l'Afrique est souvent associée à une solidarité et à une communauté « perdues », qui viendraient compenser la misère qui y prévaut, et pallier la faiblesse

des États. Du point de vue strictement quantitatif, les solidarités familiales et communautaires sont toutefois très loin d'atteindre le niveau de redistribution de systèmes de protection sociale européens, et n'empêchent pas les pays africains d'être parmi les plus inégalitaires du monde. L'Afrique au Sud du Sahara cumule en effet de larges écarts de richesse entre nations, proches de ceux qui s'observent en Asie, et des inégalités massives au sein des nations, comparables à celles qui prévalent en Amérique latine. Or cette inégalité générale n'est pas juste un fléau de plus qui affligerait un continent déjà fort peu épargné, mais le symptôme d'une fragmentation des sociétés et de l'iniquité des institutions, dont beaucoup de maux découlent, et qui, pour une part, expliquent la vulnérabilité de l'Afrique à la faim, aux grandes épidémies et aux conflits civils. Par exemple, comme ailleurs dans le monde, les situations de famine tiennent au moins autant à la mauvaise allocation de l'offre alimentaire aux plus nécessiteux qu'à son insuffisance quantitative. Dans les cas de sécheresse ou d'autres catastrophes naturelles, la réactivité des gouvernements aux situations d'urgence alimentaire ou sanitaire dépend très largement de la force des contre-pouvoirs démocratiques [Sen, 1982]. Par ailleurs, dans le cas du sida, l'effet « *sugar daddy* », c'est-à-dire les relations entre des hommes relativement aisés et âgés et des femmes pauvres et jeunes contribue à la fois à l'expansion et à la diffusion de l'épidémie [Brouard, 1994]. Enfin, les inégalités économiques constituent le substrat d'un clientélisme ethnique entre *big men* et dépendants du même clan, qui transforme le jeu politique en une concurrence factieuse pour l'accès aux ressources. Combinée à de fortes disparités régionales, cette concurrence dégénère dans diverses formes de contestation de l'État central, particulièrement en cas de récession. La xénophobie contre les immigrants, réfugiés ou volontaires, constitue d'ailleurs une forme parallèle d'« ethnisation » des inégalités.

Comme en Amérique latine, les inégalités en Afrique sont aussi le produit de l'histoire longue [Cogneau, 2007]. Avec la traite négrière puis l'occupation coloniale, l'avantage acquis par les régions côtières s'est progressivement affirmé ; il se lit encore sur les cartes d'aujourd'hui : les pays enclavés sont les plus pauvres du continent. Pendant la colonisation, la difficulté de contrôler des territoires vastes avec peu de forces militaires a imposé une gestion décentralisée qui a induit des différenciations durables entre des régions au départ similaires. Par ailleurs,

au-delà des inégalités entre territoires, les institutions extractives mises en place par les colons européens ont engendré des économies dualistes où la mobilité sociale est réduite. En Afrique australe, la colonisation de peuplement a créé une exception de poids : l'Afrique du Sud, qui représente plus du tiers du PIB de l'Afrique subsaharienne et qui est encore aujourd'hui (malgré la fin de l'apartheid en 1994) le pays le plus inégalitaire du monde à côté du Brésil. Même dans les pays où le peuplement européen est resté limité, un système dual a perduré : d'un côté un secteur « moderne » offrant des emplois protégés et bien rémunérés, des services d'éducation et de santé de luxe, financé par le prélèvement sur l'agriculture de rente (cacao, café, etc.) ou les exportations minières, de l'autre un vaste secteur « informel » de subsistance à faible productivité, déjà dénoncé par René Dumont en 1962. Enfin, contrairement au mythe républicain, la doctrine française, « assimilationniste » mais élitiste (réponse aux besoins des administrations), n'a pas eu moins de conséquences inégalitaires qu'une doctrine britannique plus ségrégationniste et utilitariste (réponse aux besoins des entreprises). De tous ces points de vue, la colonisation ne se réduit pas à l'alternative entre « pillage » et « mise en valeur », pas plus d'ailleurs qu'à un jeu à somme nulle où le colonisateur (France, Grande-Bretagne ou autre) aurait gagné ce que le colonisé a perdu, ou *vice versa*. En effet, elle a laissé des traces profondes dans les institutions qui continuent d'agir aujourd'hui.

La première phase de la décolonisation a fait émerger des nations aux réussites économiques disparates, sous l'effet d'une série de forces centripètes comme la monnaie, l'intégration des marchés, les migrations internes et l'investissement public. Tout arbitraires qu'elles fussent, les frontières tracées par les colonisateurs se sont progressivement durcies ; elles ont en particulier fait l'objet d'un consensus entre les élites au pouvoir [Herbst, 2000]. Cette balkanisation a limité les rééquilibrages de densité de population et de potentiel économique entre régions. Dès lors, les inégalités entre nations ont doublé entre 1960 et 1990. Les intégrations régionales parfois poussées en matière monétaire et douanière ont échoué à stimuler les échanges commerciaux entre les pays. Lancé en 2001, le Nepad, la nouvelle instance de coopération interrégionale mettant l'accent sur les infrastructures, s'apparente encore à une coquille vide comme l'illustrent les activités principalement de nature diplomatique et protocolaire retracées par son site Internet officiel.

Du côté des inégalités internes aux pays, les régions périphériques et dominées des nouveaux États ont profité de certaines réussites du développement, comme par exemple le nord de la Côte-d'Ivoire ; cependant, certaines discriminations ont perduré et nourrissent les guerres civiles d'aujourd'hui. Dans les années 1980, l'ajustement structurel imposé par le FMI et la Banque mondiale s'est attaqué à certains des symptômes des institutions inégalitaires africaines : la surévaluation du change, le dualisme des revenus, la parafiscalité et l'allocation élitiste des dépenses publiques. Les corrections monétaires, fiscales et budgétaires, la libéralisation du commerce interne et externe et les privatisations ont parfois obtenu des résultats tangibles dans le domaine des équilibres macrofinanciers et dans la réduction du dualisme entre les villes et les campagnes. En contrepartie, dans de nombreux cas, la pauvreté urbaine a augmenté, de même que les inégalités entre gros paysans exportateurs et petits paysans vivriers ; affaiblis et privés de ressources, beaucoup d'États ont par ailleurs connu un accroissement de la corruption. Dès lors, comme l'Amérique latine, l'Afrique en voie de démocratisation doit maintenant affronter le défi de la réduction des inégalités. Cette exigence s'impose déjà dans les anciennes colonies de peuplement dont les caractéristiques sont plus proches des pays latino-américains, comme l'Afrique du Sud et le Zimbabwe, mais elle concerne aussi les autres types de pays. Après deux décennies d'errance, grâce à une stabilisation macroéconomique et une transition démocratique relativement réussies, un pays comme le Ghana semble aujourd'hui mieux engagé dans cette voie que son voisin la Côte-d'Ivoire.

L'Afrique dépendante

Dans les anciennes colonies françaises, la fermeture des élites et leur association-dépendance vis-à-vis de l'ex-métropole ont longtemps favorisé des régimes autoritaires d'une stabilité tenace, peu favorables à une remise en cause des inégalités existantes. Cette association-dépendance demeure encore aujourd'hui très forte. *L'aggiornamento* de la politique française à l'égard de l'Afrique a été plusieurs fois annoncé, notamment au début des années 1990 avec le discours de La Baule de François Mitterrand sur la démocratisation, et la dévaluation du franc CFA en 1994 sous le gouvernement d'Édouard Balladur. Il a tou-

tefois jusqu'à présent fait long feu. Dès les indépendances, les anciennes colonies britanniques étaient toutes sorties du *West African Currency Board* de Londres, même si ce gain de souveraineté s'est longtemps payé cher en termes de stabilité macroéconomique, par exemple au Ghana et au Nigeria. En revanche, à quelques exceptions près, les anciennes colonies françaises délèguent toujours une partie de leur souveraineté monétaire à l'ancienne métropole, dans le cadre des mécanismes de la zone Franc. Même si ces mécanismes ont favorisé une plus grande stabilité macroéconomique, leur dimension politique et symbolique ne doit pas être sous-estimée, dans une phase cruciale de consolidation des États. De la même manière, une partie de leur souveraineté militaire leur échappe, avec cinq bases militaires françaises qui n'ont pas d'équivalent côté britannique.

Du point de vue commercial, la décade de la dépendance est réelle quoique significativement asymétrique : en 2000, la France n'achète plus qu'un cinquième des produits exportés par ses anciennes colonies vers l'OCDE ; en revanche, celles-ci continuent de constituer un véritable marché captif pour les produits français qui occupent 45 % du marché, malgré l'abandon officiel de l'obligation d'achat auprès des entreprises françaises associée à l'aide (ce qu'on appelait « aide liée »). La relation migratoire demeure évidemment très forte : plus des deux tiers des migrants présents dans les pays l'OCDE qui sont natifs des anciennes colonies françaises résident en France, même dans le cas des diplômés de l'enseignement supérieur. En contrepartie, le nombre de Français résidant dans les anciennes colonies africaines diminue d'année en année. Enfin, l'aide française représente près de 40 % de l'aide totale reçue par ces pays.

La dépendance de l'Afrique ne se traduit pas uniquement par la persistance de relations asymétriques avec les anciennes puissances coloniales. Elle réside également dans la concentration de l'activité commerciale et économique sur un petit nombre de produits provenant de l'exploitation des ressources naturelles. L'Afrique est à la fois l'une des régions du monde les plus extraverties, et celle où la diversification des exportations et des investissements productifs est la plus limitée. Les revenus des nations et les recettes des États, notamment à travers des droits de douane encore élevés, sont directement dépendants de la demande et de l'offre mondiales de pétrole, de quelques produits miniers (cuivre, diamants, or, etc.), et de quelques produits agricoles (bois, café, cacao, coton, etc.) qui n'entrent que

de façon marginale dans la consommation intérieure. La marginalisation de l'Afrique subsaharienne dans le commerce mondial – 4 % en 1970, 2 % aujourd'hui – témoigne du fait que la demande mondiale a été de moins en moins consommatrice de produits africains. Les oscillations des cours de ces « commodités » rythment imperturbablement les périodes de croissance et de récession du continent dans son ensemble. Tandis que l'Afrique croissait au rythme mondial dans les années 1960 et 1970, elle a significativement décroché dans les années 1980 et 1990. Ainsi, après les booms des matières premières de la décennie 1974-1985, les contre-chocs des années 1986-1993 ont plongé les pays dans une crise économique sans précédent, puis le regain des années 1994-1998 a laissé espérer un redressement durable, jusqu'à la rechute des années 1999-2003.

Un nouvel environnement international

Aujourd'hui, la croissance chinoise fait exploser les cours du pétrole, des métaux et d'autres exportations primaires, à l'exception notable des boissons tropicales (café, cacao, thé). Les bonnes performances de croissance du continent depuis 2003 s'expliquent pour l'essentiel par la hausse des cours et de la demande des investissements de produits primaires et par celle auxquelles dans les secteurs d'extraction, quelle s'ajoutent dans plusieurs cas des pluies plus abondantes, la baisse de l'intensité des conflits internes, mais aussi la relance de l'aide internationale. Quoique bénéfiques à court terme (voir chapitre III), ces évolutions se révèlent assez conservatrices du point de vue de la structure industrielle des pays, d'une part, des inégalités et de l'économie politique qui en découlent, d'autre part.

Le processus d'annulation des dettes publiques bilatérales et multilatérales a allégé de manière sensible le poids de la dette. Mais il n'a pas diminué le besoin d'aide de l'Afrique. À mesure que ce processus atteint ses limites, c'est désormais de l'« argent frais » qu'il s'agit de mobiliser, ne serait-ce que pour maintenir le même niveau d'aide, alors même que les bailleurs de fonds ont promis à plusieurs reprises une augmentation de leur contribution absolue (objectif de 50 milliards de dollars pour l'Afrique) ou relative (objectif de 0,7 % du PIB), aux Nations unies ou à l'issue des G8 des dernières années. Dès lors, dans chacun des pays développés et particulièrement en France, le

budget accordé à l'aide publique au développement et son allocation sectorielle et géographique sont en question [Chauvet, Cogneau et Naudet, 2007]. Dans le même temps, le souci de la Chine de sécuriser ses approvisionnements la conduit à devenir un partenaire de l'Afrique dans tous les domaines traditionnellement monopolisés par les nations occidentales : diplomatie, aide au développement, investissement direct [Boussena et Locatelli, 2006]. Cette concurrence chinoise vis-à-vis des partenaires traditionnels de l'Afrique est bénéfique aux États africains, même si elle est susceptible de profiter aussi aux plus meurtriers d'entre eux, comme l'État soudanais qui assassine les populations du Darfour. Elle crée aussi un risque d'endettement nouveau à des taux peu concessionnels.

L'avenir dira jusqu'à quel point les économies africaines pourront profiter de l'élévation des coûts et du déplacement des avantages comparatifs en Asie. Pour le moment, l'occasion de s'insérer dans le commerce mondial de produits manufacturés a été manquée, et une telle insertion est probablement plus difficile que dans les années 1960-1970, étant donné le nombre et la force des concurrents des autres continents en développement. De surcroît, la dernière décennie a vu une érosion des mesures préférentielles réservées par l'Union européenne ou les États-Unis aux exportations africaines, avec la négociation d'accords de libre-échange avec d'autres régions (Europe de l'Est, Méditerranée, Amérique latine), et suite à la libéralisation générale du commerce dans le cadre de l'OMC, ceci malgré les compensations apportées par le TSA européen (Tout sauf les armes) et l'AGOA américain (*African Growth and Opportunity Act*). Les pays ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique) doivent trouver avec l'Union européenne un accord se substituant au système préférentiel qui arrive au terme de sa période dérogatoire à la fin de l'année 2007. Enfin, la libéralisation des marchés de produits agricoles continue de se faire attendre, qu'il s'agisse de l'ouverture de ces marchés, comme par exemple celui du sucre (exclu pour le moment du TSA), ou des subventions versées aux producteurs du Nord, par exemple dans le cas du coton. Dans tous les cas, la concrétisation des potentiels qui pourront être créés dépendra encore longtemps du développement des infrastructures et des capacités de réponse de l'offre.

Dans le domaine des migrations, la fuite des « cerveaux » est devenue une réalité préoccupante, que ce soit pour les pays les plus riches (Afrique du Sud notamment) ou les plus pauvres

(Nigeria, par exemple) qui perdent chaque année une fraction significative de leurs personnels éducatifs et de santé et de leurs cadres. Il s'agit toutefois plus d'un symptôme spontané que d'une cause première. Une partie de l'accélération de cette fuite des cerveaux dans les quinze dernières années est ainsi attribuable aux réfugiés provenant de pays en guerre civile. Par ailleurs, on évalue encore très mal les parts prises par le pays d'origine et les pays d'accueil dans la formation des migrants qualifiés. Quel que soit le type de migration considéré, les formules d'un « codéveloppement » qui organiserait et partagerait mieux les bénéfices de la migration restent à inventer, sans perdre de vue que les mouvements procèdent des personnes et non de l'intervention discrétionnaire des États. Ce codéveloppement devrait de toute façon être séparé de la question des migrations de retour, pour lesquelles les diverses formules incitatives imaginées par le passé n'ont jamais fonctionné.

Bibliographie

- BAYART J.-F. [1989], *L'État en Afrique – La politique du ventre*, Fayard, Paris.
- BOUSSENA S. et LOCATELLI C. [2006], « Les enjeux de la dépendance pétrolière de la Chine », in CEPII, *L'Économie mondiale 2007*, La Découverte, coll. « Repères », p. 71-81, Paris.
- BROUARD N. [1994], « Aspects démographiques et conséquences de l'épidémie de sida en Afrique », in Auvert B., Brouard N., Chièze F., Dozon J.-P. et Guillaume A. (éds.), *Populations africaines et sida*, La Découverte, p. 119-178, Paris.
- CHAUVET L., COGNEAU D. et NAUDET J.-D. [2007], « Sélectivité et égalité des chances dans l'allocation de l'aide internationale – Une analyse de la dernière décennie », à paraître dans *Économie et prévision*.
- COGNEAU D. [2007], *L'Afrique des inégalités : où conduit l'histoire*, opuscule CEPREMAP, n° 4, Éditions Rue d'Ulm/Presses de l'École normale supérieure, Paris.
- DIAMOND J. [1987], *De l'inégalité parmi les sociétés. Essai sur l'homme et l'environnement dans l'histoire*, Gallimard, Paris.
- DUMONT R. [1962], *L'Afrique noire est mal partie*, Le Seuil, Paris.
- GOODY J. [1969], « Economy and feudalism in Africa », *The Economic History Review*, New Series, 22(3), p. 393-405.
- HERBST J. I. [2000], *States and Power in Africa – Comparative Lessons in Authority and Control*, Princeton University Press, New York.
- KURUKULASURIYA P. et al. [2006], « Will african agriculture survive climate change ? », *World Bank Economic Review*, 20(3), p. 367-388.
- MARSEILLE J. [1984], *Empire colonial et capitalisme français. Histoire d'un divorce*, Albin Michel, Paris.
- POSNER D. [2005], *Institutions and Ethnic Politics in Africa*, Cambridge University Press, Cambridge.
- SEN A. [1982], *Poverty and Famines : an Essay on Entitlements and Deprivation*, Clarendon Press, Oxford.

Cogneau Denis. (2008).

Quelle place pour l'Afrique dans la mondialisation ?

In : L'économie mondiale

Paris : La Découverte ; CEPII, 71-82. (Repères).